

Le Jour, 1952
11 novembre 1952

POLITIQUE INTERIEURE

De la façon la plus nette, il faut attirer l'attention des pouvoirs publics sur **la nécessité de rassurer l'opinion sur révolution de la politique générale de ce pays.**

Après une suite de mesures, d'ailleurs incohérentes, on a l'impression de l'incertitude et du flottement. Pour satisfaire des passions dont on ne peut pas dire que la vertu les anime, **on entretient au Liban un malaise qu'il faudrait supprimer par tous les moyens.**

Notre sentiment est qu'on est mal parti ; qu'on a satisfait le goût de la théorie plutôt que celui de l'ordre ; et qu'on s'est attelé à des expériences dont le résultat sera vain alors que le temps court et qu'il est pressant de donner aux Libanais le réconfort de l'équilibre et de la stabilité.

Dans ce que l'on voit depuis quelques semaines, il y a autant de bonnes intentions que d'inexpérience. On veut bien faire ; et sous prétexte de faire du nouveau, on part de vieilles chansons dont le refrain n'appellera pas l'enthousiasme des foules.

Encore une fois le Liban ne doit pas être un laboratoire. La dernière erreur à commettre est d'en faire un champ d'expériences alors que tout a été dit et essayé dans ce pays ou une humanité parmi les plus anciennes, les plus mouvantes, s'applique à tirer parti de la leçon des millénaires.

Le Liban politique, c'est-à-dire le Liban humain, est une réunion de communautés confessionnelles telles qu'elles donnent au monde entier le **spectacle édifiant d'une nation dont le premier objet est le respect de la liberté de conscience, dans l'épanouissement des libertés légitimes.**

Dans toute l'Asie, on pourrait dire hardiment dans tout l'univers, il n'y a rien de pareil; **mais c'est déjà beaucoup qu'il n'y ait rien de pareil en Asie.**

Tant qu'on tiendra le Liban pour un pays comme les autres (et où l'on croira pouvoir faire la loi en ignorant les statuts personnels et les nécessités internationales) on pataugera. Ici, à part les statuts personnels, IL Y A LA SITUATION GEOGRAPHIQUE QUI NOUS VOUE A LA LIBERTE COMME NOUS SOMMES VOUES PAR LE MILIEU HUMAIN A LA TOLERANCE. Nous ne pouvons vivre raisonnablement qu'en nous donnant pour champ d'action de vastes espaces (Ceux qui, par exemple, pensent substituer au marché universel qui est notre champ d'action naturel, le marché syrien avec trois millions de consommateurs dont les deux tiers n'ont pas de pouvoir d'achat, ignorent tout de la réalité libanaise).

Ici, les institutions politiques, doivent avoir pour but de nous donner avant même le progrès social, la paix confessionnelle. C'est par cette paix la que le progrès peut venir, et par aucun autre moyen qui lui fasse violence.

En réduisant comme on l'a fait le nombre des députés on a sacrifié la réalité palpitante à des considérations qui n'ont même pas la théorie pour elles. **LE GRAND DUCHE DE LUXEMBOURG, QUI EST UN DES PAYS LES PLUS PETITS DU MONDE (ET UN PAYS OU IL N'Y A PAS DE STATUTS PERSONNELS) A UNE CHAMBRE DE 51 (CINQUANTE ET UN) DEPUTES POUR TROIS CENT MILLE HABITANTS.** Si l'on veut qu'une Chambre libanaise ne se déconsidère pas, il faut lui donner la possibilité de travailler. (Dans cet ordre d'idées, ce n'est pas encore la Jordanie qui nous servira d'exemple). Le Législatif, dans ces conditions, aura la vie plus ingrate que naguère ; **et un Sénat futur, montrera, s'il existe, ce que peut représenter, au lieu d'un élément actif, une addition d'impuissances.**

Nous n'insisterons pas, notre but n'était d'aucune façon la discussion stérile, mais un rappel à l'ordre et sans doute à l'évidence.

Le Liban a besoin de guérir d'une fièvre pernicieuse qui le travaille et dont les causes sont diverses. ON NE FERA RIEN DE MIEUX QUE DE GUERIR LA FIEVRE. C'EST PAR LA QU'IL FAUT COMMENCER.